



Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

3491, chemin Royal

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0

Téléphone : (418) 829-3100 Télécopieur : (418) 829-1004

Internet : www.msfoo.ca Courriel : info@msfoo.ca

Affaires municipales

Permis de construction et certificats d'autorisation

Comme chaque année, l'été est synonyme de travaux extérieurs. Alors, avant d'effectuer vos travaux ou modifications, **la première étape incontournable** est de vérifier avec le service d'urbanisme de la Municipalité, situé à la MRC de l'Île d'Orléans, s'il est requis de déposer une demande de permis ou de certificat d'autorisation. Vous pouvez les joindre par téléphone au : (418) 829-1011.

De plus, nous vous rappelons que la MRC est maintenant le mandataire de la Municipalité pour les demandes de permis et qu'un portail de service électronique a été mis en place pour vous permettre de déposer vos demandes en tout temps. Ce portail est accessible sur le site Internet municipal (<https://msfoo.ca>) par le lien suivant : Portail AccèsCité - PG Solutions (accesscite.net).

N'oubliez pas qu'au moins deux paliers administratifs différents sinon trois dans certains cas (*Municipalité, ministère de la Culture et des Communications et Commission de protection du territoire agricole*) doivent se prononcer sur votre projet.

Ces démarches comportent des délais variables ce qui fait de la préparation des documents requis à l'analyse de votre dossier l'étape la plus importante de votre projet. Malheureusement, c'est souvent celle qui est la plus négligée !

Séance de juillet et d'août 2023

Nous vous rappelons que cette année les dates des séances estivales ont été déplacées. En effet, la séance de juillet aura lieu le lundi 31 et celle d'août le lundi 21. Donc, il est impossible de vous livrer un compte rendu d'une réunion qui n'a pas encore eu lieu.

Toutefois, vous pourrez écouter l'enregistrement audio de la séance de juillet au début d'août sur le site Internet tout comme celui de la séance d'août qui sera aussi diffusé sur le site Internet dans la semaine suivant la séance.

Pour ceux qui préfèrent lire le compte rendu dans le journal, le compte rendu de la séance de juillet sera diffusé dans le journal d'août et celui de la séance d'août sera jumelé à celui de la séance de septembre.

Épluchette de blé d'inde

À ce sujet, nous devons vous informer d'un changement à l'horaire pour la tenue de notre épluchette de blé d'inde de cet été.

Pour éviter un conflit d'horaire avec une activité très populaire qui est prévue le 9 septembre 2023, les municipalités de Saint-François et Saint-Jean ont choisi de déplacer la date prévue pour l'épluchette de blé d'inde annuelle.

Elle se tiendra donc le samedi 26 août 2023 en après-midi sur la patinoire derrière le centre communautaire le Sillon. (554, rue Lemelin)

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier

